

# Guide familles

Ma famille  
& moi



# Le mot du Président

Au fil des années, la Covati s'est imposée comme un acteur incontournable dans le quotidien des usagers (petite-enfance, enfance, espace jeunes, école de musique, restauration scolaire, office de tourisme, équipements sportifs intercommunaux, seniors...).

C'est dans cette continuité que, depuis septembre 2017, la Covati a souhaité développer une politique sociale en direction des familles et de leurs enfants.

La réussite de cette politique ambitieuse repose sur la mobilisation et la mise en réseaux de nombreux acteurs : les partenaires institutionnels et financiers, les associations et les parents qui doivent être acteurs dans la définition des besoins et le montage de projets.

Cette volonté forte des élus de la Covati permet à la collectivité d'être labellisée *Espace de vie sociale* par la Caisse d'Allocations Familiales, qui soutient financièrement nos actions.

La mise en œuvre de ce programme d'actions nécessitait la création d'un lieu de vie. C'est ainsi que la Covati a rénové la salle bleue, située dans le château Charbonnel, afin de proposer un espace convivial ouvert à toutes les familles.

Je vous invite à pousser la porte du château Charbonnel afin de rencontrer les familles qui fréquentent ce lieu, mais également à échanger avec notre équipe de professionnelles (assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, animatrice) qui mettra tout en œuvre pour vous accompagner.

Parce qu'on ne naît pas parents mais qu'on le devient, ce guide, qui présente le panel des activités proposées, est fait pour vous.

**Luc BAUDRY**  
Président de la Covati

# Sommaire

<b>La petite enfance</b> .....	p. 4
Les modes d'accueil de la petite enfance	
Le service de Protection maternelle et infantile du Conseil départemental (PMI)	
<b>L'enfance</b> .....	p. 7
L'accueil périscolaire	
La restauration scolaire	
L'accueil extrascolaire	
Les écoles	
<b>La jeunesse</b> .....	p. 10
Le collège Paul-Fort	
Le Secteur jeunes	
L'Adosphère	
La Mission locale	
<b>Les familles</b> .....	p. 13
Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)	
Toi, nous, un café...	
L'Espace de vie sociale (EVS)	
<b>La Maison de services au public (MSAP)</b> .....	p. 16
<b>Les partenaires</b> .....	p. 17
<b>Vos droits</b> .....	p. 20

## Guide familles - 2020

Directeur de la publication : Luc Baudry • Rédaction : Service actions sociales

Photos : Covati, sauf mention • Mise en page : Perrine Latouche

Impression : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • Tirage : 2000 exemplaires



# La petite enfance

## Les modes d'accueil de la petite enfance

La Covati dispose de plusieurs structures pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans :



### • Le RPE (Relais petite enfance)

Le RPE est un lieu où les professionnels de la petite enfance, les parents et les enfants, peuvent se rencontrer et échanger.

Il met en relation l'offre de garde des assistants maternels et la demande des parents et favorise l'information.

Par ailleurs, il contribue à la professionnalisation des assistants maternels en organisant des formations et des rencontres thématiques.

Le RPE propose des temps d'éveil collectif itinérants pour les enfants et leurs accompagnants dans plusieurs communes de la Covati.

### Permanences :

- Mardi : de 13 h à 17 h 30
- Mercredi : de 9 h à 12 h  
et de 13 h à 16 h 45
- Jeudi : de 13 h à 17 h 30
- Vendredi : de 13 h à 16 h 30

**Relais Petite Enfance**  
21 rue Général-de-Gaulle  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 75 57 42  
[rpe@covati.fr](mailto:rpe@covati.fr)



• **La structure multi-accueil *Brin d'éveil*** d'Is-sur-Tille dispose de 45 places pour accueillir les enfants de 2 mois et demi à 5 ans. Des espaces sont organisés pour le jeu, le sommeil et le repas.

**Structure multi-accueil *Brin d'éveil***

21 rue Général-de-Gaulle, 21120 Is-sur-Tille  
03 80 75 52 42

• **La micro-crèche *Les Grands Trésors*** de Marsannay-le-Bois, gérée par l'AGMCP (Association de gestion de la micro-crèche privée), dispose de 10 places et est ouverte du lundi au vendredi.

***Les Grands Trésors***

16 rue de l'église, 21380 Marsannay-le-Bois  
03 45 83 58 56 • [contact.mc21@gmail.com](mailto:contact.mc21@gmail.com)



• **La micro-crèche *Mots d'enfants*** de Gemeaux est ouverte du lundi au vendredi et dispose également de 10 places.

***Mots d'enfants***

10 rue du four banal  
21120 Gemeaux  
03 80 75 82 35

Le projet de fonctionnement de ces 3 structures est validé par les autorités de tutelle (le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales).

# Le service de Protection maternelle et infantile du Conseil départemental (PMI)

Le service de PMI assure des missions de prévention médicale et sociale en faveur des enfants et de leur famille.

Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistants maternels, réalisation d'actions de formation, surveillance et contrôle des assistants maternels ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

*Un médecin et une puéricultrice sont présents dans les locaux de l'Agence solidarité famille du Conseil départemental, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, de 14 h à 17 h sur rendez-vous.*

*Une seconde puéricultrice est également présente tous les mardis matins de 9 h à 12 h sans rendez-vous.*

**Côte  
d'Or**  
LE DÉPARTEMENT



**Espace solidarité Côte-d'Or**  
25-27 rue Général-Bouchu  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 63 25 20





# L'enfance

## L'accueil périscolaire

Proposés dans toutes les écoles, les temps périscolaires représentent les moments de la journée qui se situent avant et après la classe.

La Covati élabore un projet périscolaire pour chaque site. La coordination et l'animation sont confiées à des animateurs professionnels. Les familles peuvent recourir à ce service de façon ponctuelle ou régulière.

*Inscriptions via le portail famille sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)*

### **Service enfance-jeunesse de la Covati**

4 allée Jean-Moulin

21120 Is-sur-Tille

03 80 95 32 41

[covati@covati.fr](mailto:covati@covati.fr)

# La restauration scolaire

La priorité de la Covati est de sensibiliser les enfants à une meilleure prise en charge de leur alimentation et donc de leur santé. La Covati est très attentive à la qualité des repas servis et le cahier des charges imposé au prestataire répond à divers critères en lien avec l'agriculture biologique et les circuits courts.



*Inscriptions via le portail famille sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)*

**Service restauration scolaire de la Covati**

03 80 95 32 41

[celine.durost@covati.fr](mailto:celine.durost@covati.fr)



# L'accueil extrascolaire

L'accueil de loisirs extrascolaire permet aux enfants de se retrouver, d'échanger et de s'épanouir avec les autres. Deux centres de loisirs sont ouverts sur le territoire de la Covati à Marsannay-le-Bois et Is-sur-Tille avec des programmes adaptés aux besoins et aux attentes du public. Les équipes pédagogiques cherchent à tenir compte des souhaits des enfants. Apprendre à choisir, à décider et à organiser ensemble, découvrir des pratiques méconnues. Ouverture tous les mercredis et les vacances scolaires.

*Inscriptions via le portail famille sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)*

**Service enfance-jeunesse de la Covati**

4 allée Jean-Moulin

21120 Is-sur-Tille

03 80 95 32 41

[covati@covati.fr](mailto:covati@covati.fr)

# Les écoles

Le territoire de la Covati compte 8 écoles maternelles et 12 écoles élémentaires.

## **Is-sur-Tille**

### École maternelle Matisse

4 rue Anatole-France  
03 80 95 15 08

### École élémentaire

#### Anatole-France

3 rue Anatole-France  
03 80 95 00 09

### École privée maternelle et élémentaire Sainte Jeanne-D'arc

2 rue Mathilde-Vallot  
03 80 95 10 38

## **Marcilly-sur-Tille**

### École maternelle Arc-en-Ciel

4 rue de la Vignotte  
03 80 95 15 39

### École élémentaire

#### Henri Vincenot

6 rue de la Vignotte  
03 80 95 26 07

## **Til-Châtel**

### École maternelle et élémentaire

#### Henri Mathieu

5-7 rue d'Aval  
maternelle : 03 80 95 49 82  
élémentaire : 03 80 95 65 55

## **Marsannay-le-Bois**

### École maternelle et élémentaire

rue du Levant  
maternelle : 03 80 76 59 06  
élémentaire : 03 80 35 75 13

## **Chaignay**

### École élémentaire

3 rue du Puits Dessous  
03 80 95 09 81 ou 03 80 95 34 90

## **Gemeaux**

### École maternelle et élémentaire

#### Jean-Philippe Rameau

rue Jardin Savetier  
03 80 95 05 51

## **Pichanges**

### École élémentaire

rue de Lux  
03 80 75 33 38

## **Spoys**

### École maternelle et élémentaire

5 rue basse  
maternelle : 03 80 75 36 83  
élémentaire : 03 80 75 36 83

## **Saulx-le-Duc**

### École élémentaire

4 impasse des Chanoines  
09 61 28 18 03

## **Marey-sur-Tille**

### École élémentaire

5 rue de Varoux  
03 80 75 68 18

## **Villey-sur-Tille**

### École élémentaire

rue du château  
03 80 85 51 04

## **Lux**

### École maternelle et élémentaire

#### François Chaboeuf

8 rue François-Chaboeuf  
03 80 75 31 97





# La jeunesse

## Le collège Paul Fort

Le collège Paul Fort compte plus de 700 élèves répartis de la manière suivante :

- un pôle d'enseignement général,
- une Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA),
- une Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS).

La Covati a étendu le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité, *cf. p.15*) aux élèves de 6<sup>ème</sup>. Comme pour les écoles élémentaires, des bénévoles assurent l'aide aux devoirs. Des créneaux horaires d'une heure sont proposés.

Des ateliers culturels sont également mis en place une fois par semaine.

*Plus de renseignements auprès du Service actions sociales de la Covati : 03 80 95 32 41 ou [angelique.turlot@covati.fr](mailto:angelique.turlot@covati.fr)*

Des ateliers jeux sont proposés par le Secteur jeunes de 12 h 30 à 14 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

*Plus de renseignements auprès du Secteur jeunes de la Covati : 06 98 98 01 61 ou [secteurjeunes@covati.fr](mailto:secteurjeunes@covati.fr)*

### Collège Paul Fort

11 rue Jean-Zay

21120 Is-sur-Tille

03 80 95 10 88

<http://col21-paulfort.ac-dijon.fr>



# Le Secteur jeunes de la Covati

Le projet d'accueil des jeunes au sein des structures de loisirs de la Covati les rend acteurs de leur temps libre.

Autour d'animateurs, ils peuvent proposer, monter des projets et s'organiser des temps de loisirs autour de thématiques qui les intéressent (sports, découvertes culturelles, activités scientifiques...).

C'est un lieu ouvert à tous. Chacun trouve sa place et les pré-ados et ados du territoire se retrouvent pour des journées de vacances dynamiques !

Pendant les périodes de vacances, des stages et des séjours sont proposés.

*Adhésion à l'année : 8 € en 2019.*

## Secteur jeunes de la Covati

4a rue Anatole-France

21120 Is-sur-Tille

06 98 98 01 61

secteurjeunes@covati.fr





# L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

L'Adosphère est composée d'une équipe pluridisciplinaire afin de mieux répondre aux besoins des adolescents et aux attentes des parents. Elle accueille, accompagne, écoute, informe, oriente, prend soin des jeunes ressentant le besoin de parler de leurs difficultés.

Les parents d'adolescents préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leurs jeunes peuvent être reçus avec ou sans leurs enfants.

## Permanences sur rendez-vous :

- au Service actions sociales de la Covati le lundi de 13 h 30 à 17 h,
- au collège Paul Fort le lundi de 8 h 30 à 12 h 30,
- au Secteur jeunes de la Covati (centre de loisirs), pendant les vacances scolaires, de 9 h à 12 h et au Service actions sociales de 13 h 30 à 17 h.

**06 38 27 93 21**

## La Mission locale



La Mission locale a pour objectif d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire, dans leur insertion professionnelle et sociale, en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

## Permanence à la Maison de services au public (bâtiment du CCAS d'Is-sur-Tille)

- lundi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- mardi de 9 h à 12 h
- vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Sur rendez-vous : 03 80 95 47 70.



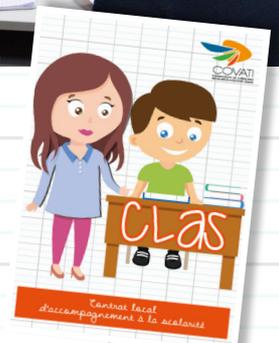
# Les familles

## Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité est un dispositif de soutien à la parentalité. Il contribue à soutenir les enfants dans leur travail personnel scolaire en dehors du temps d'école. De l'aide aux devoirs, des apports méthodologiques et des activités culturelles et sportives visant à redonner confiance aux enfants sont mis en place tout au long de l'année scolaire. Les enfants sont accompagnés par des bénévoles pour l'aide aux devoirs et les différentes activités.



Ce dispositif a été mis en place dans les écoles primaires du territoire. Il est également présent au collège uniquement pour les élèves de 6<sup>e</sup>. Si vous le souhaitez, vous pouvez devenir bénévole et accompagner les enfants afin de les soutenir dans leurs apprentissages.



*Plus de renseignements auprès du Service actions sociales de la Covati :  
03 80 95 32 41 • covati@covati.fr • www.covati.fr*



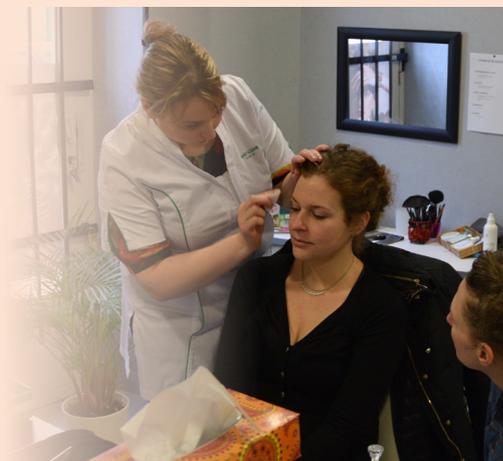
## Toi, nous, un café...

C'est un moment convivial pour échanger entre parents sur des questionnements, des préoccupations, des difficultés et mettre en place des projets ...

Le temps de présence est libre, il n'y pas de thème prédéfini, les familles échangent sur des sujets variés et ouverts.

Lors des temps d'échanges de *Toi, Nous, un café...* les mamans ont mis en place des projets. Le Service actions sociales les a soutenues et encouragées dans cette démarche.

Ces activités ont pour but de rassembler les mamans lors de moments conviviaux (privatisation d'un centre de beauté, mise en place du carnaval...)



*Le lundi à 14 h et le jeudi à 9 h à l'EVS de la Covati.  
Plus de renseignements auprès du Service actions sociales de la Covati,  
03 80 95 32 41.*

### **Espace de vie sociale de la Covati**

4 allée Jean-Moulin,  
21120 Is-sur-Tille

# L'Espece de vie sociale (EVS)

La Covati est novatrice dans le domaine de l'action sociale. C'est la première communauté de communes de la région qui reçoit l'agrément Espace de vie sociale de la CAF.

Cet espace est dédié à l'animation de la vie sociale du territoire. Pour cela, la Covati met en place des actions en faveur des enfants, des familles, des jeunes et des adultes.



Il a pour but de valoriser le lien social et les rencontres intergénérationnelles.

Les parents participant à l'EVS ont donné une identité locale en créant une plaquette d'informations, *Famille & Co* (disponible sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)).

La Covati a créé un lieu de vie au château Charbonnel (siège de la Covati) afin de créer un lieu de vie pour les familles du territoire. Cet espace dédié et équipé, accueille les familles pour partager des moments conviviaux.



Les **activités intergénérationnelles** sont des ateliers créatifs, de cuisine ou consacrés aux jeux. Elles sont destinées à regrouper, sur un même temps, les enfants, les parents et les grands-parents.

Dans le cadre de la mission de soutien à la parentalité, le Service actions sociales de la Covati met en place des activités réunissant les enfants et leurs parents. Elles sont organisées une fois par mois.



*Liste des activités dans le Covati infos et sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)*

*Infos et inscriptions auprès du Service actions sociales : 03 80 95 32 41.*

## Espace de vie sociale de la Covati

4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41  
[covati@covati.fr](mailto:covati@covati.fr)

# La Maison de services au public (MSAP)

La MSAP accueille plusieurs organismes :



- **la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)**

> le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, sur rendez-vous, avec une assistante sociale de la CAF : 03 80 34 01 72.



- **la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**

> le mardi de 9 h 30 à 12 h (sauf durant les vacances scolaires) sans rendez-vous.



- **la Mission locale**

> le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le mardi de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.



- **la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)**

> tous les mardis de 9 h à 12 h, sur rendez-vous : 03 80 76 86 94.



- **CAP EMPLOI**

> le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous : 03 80 53 18 70.



- **l'Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)**

> le 2<sup>e</sup> lundi du mois, sans rendez-vous.



- **L'ADS21**

> le mercredi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

**MSAP**

20 place général-Leclerc

21120 Is-sur-Tille

03 80 95 47 70



# Les partenaires

- **L'Espace solidarité Côte-d'Or**

Les Agences et Accueils solidarité et famille garantissent l'accompagnement global des usagers et la mise en œuvre des compétences d'action médico-sociale du Conseil départemental de la Côte-d'Or et les déclinent en les adaptant au contexte local de chaque territoire : accès aux droits, protection maternelle et infantile, prévention et protection de l'enfance, insertion sociale et socio-professionnelle, suivis individuels et actions collectives, évaluation socio-économique et évaluation sociale conduisant au versement de prestations (Revenu de solidarité active, Allocation personnalisée d'autonomie...) et à la mobilisation de dispositifs : Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP), Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

**Côte  
d'Or**  
LE DÉPARTEMENT



**Espace Solidarité Côte-d'Or**

25-27 rue Général-Bouchu, 21120 Is-sur-Tille

03 80 63 25 20

*Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, fermé le jeudi après-midi.*

- **Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)**

Le SESSAD s'occupe des jeunes de 0 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles ou motrices et de troubles du caractère et du comportement. Il apporte aux familles conseils et accompagnement et favorise l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à différents moyens.



**SESSAD d'Is-sur-Tille**

7 parc du petit bois, 21120 Is sur tille

03 80 95 16 92

- **Le Point Réno** est la plateforme de rénovation de l'habitat du Pays Seine-et-Tilles. Il vous accompagne gratuitement dans votre projet de rénovation et d'adaptation de logement. Il apporte un conseil financier et technique ainsi qu'un accompagnement administratif pour constituer les dossiers de demande de subventions.



**Permanences à Is-sur-Tille**

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois : de 13 h 30 à 15 h 30, à la Covati, 4 allée Jean-Moulin.

*Renseignements : 03 80 71 17 12 ou [www.point-reno-seine-et-tilles.fr](http://www.point-reno-seine-et-tilles.fr) ou lors des permanences.*

- **Escale 21**

Escale 21 est une association socio-culturelle loi de 1901 qui propose plusieurs activités en direction des personnes âgées et des familles. Ces dernières viennent en complémentarité des activités proposées par la Covati.



La Covati finance certaines activités :

- ateliers percussions parents-enfants,
- les ateliers créatifs,
- les ateliers développement durable.

09 84 54 37 71 • [asso.escale21@gmail.com](mailto:asso.escale21@gmail.com) • [www.escale21.fr](http://www.escale21.fr)

- **Médiation familiale, association *Entr'acte famille***

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet d'aborder un conflit familial, de prendre en considération très concrètement les besoins de chacun. Elle vise à renouer le dialogue, à élaborer des projets, à trouver des solutions adaptées.

*Rendez-vous auprès de Christel Chautemps : 06 70 82 13 87 ou [entr.acte.famille@gmail.com](mailto:entr.acte.famille@gmail.com)*

- **L' Association Dijonnaise Entraide des Familles Ouvrières (ADEFO)**

L'ADEF0 est un service de prévention familiale. Elle accompagne à la parentalité, soutient les familles dans leurs relations en fonction des difficultés rencontrées. Elle propose aussi des temps individuels (par famille) ou collectifs, des ateliers parents-enfants et des temps d'hébergement parents-enfants, week-ends, séjours.

Des temps d'activités peuvent également avoir lieu à Dijon ou à Grancey-le-Château. Elles s'adressent aux enfants seuls ou accompagnés de leurs parents. La maison familiale de Grancey-le-Château propose un accompagnement éducatif personnalisé sur rendez-vous (en soirée, à domicile, à l'antenne de Grancey).

**ADEF0 Dijon**

1 rue de la Prévôté, 21000 DIJON

03 80 30 10 08 • [secretariat.prev@adefo.asso.fr](mailto:secretariat.prev@adefo.asso.fr)

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)**

Le CIDFF est un lieu accueil et d'information qui répond aux préoccupations des femmes et des familles (droit de la famille, droits et procédures, droits patrimoniaux, droit du travail). Il agit sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les familles, développe des actions pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et alerte les pouvoirs publics des difficultés rencontrées par les familles pour faire évoluer le droit.

*Permanence à l'Espace solidarité Côte-d'Or, 25-27 rue Général-Bouchu à Is-sur-Tille, le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h à 17 h au 03 80 48 90 28.*



Covati  
4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41  
[www.covati.fr](http://www.covati.fr)